



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Mise à jour suite à la tornade, Municipalité de Pontiac

Pontiac, le 24 septembre 2018- Le comité des mesures d'urgence de la municipalité de Pontiac souhaite faire une mise à jour suite à la tornade qui a affecté le secteur est de son territoire vendredi dernier. Environ cent résidences ont été affectées à différents degrés, alors que vingt maisons présentent des dommages importants. Des pannes importantes de courant ayant affecté plusieurs secteurs de la municipalité sont maintenant rétablies à l'exception de quelques résidences.

L'équipe des travaux publics de la municipalité de Pontiac concentre actuellement ses efforts sur le nettoyage des chemins et le dégagement des voies et infrastructures publiques. Des discussions sont en cours avec les gouvernements de niveaux provincial et régional afin d'identifier les stratégies possibles pour le nettoyage des débris supplémentaires dans la zone affectée. Entre-temps, les propriétaires doivent prendre en charge le nettoyage de leur terrain privé.

En égard à l'aide aux victimes du sinistre, la municipalité invite les citoyens à diriger leurs demandes pour de l'hébergement, de l'aide alimentaire ou vestimentaire à la Croix-Rouge en téléphonant au 1-877-362-2433. Toute demande d'aide psychosociale doit être dirigée à la ligne 8-1-1, où des intervenants seront en mesure d'offrir des services de soutien et de référence pour toute personne en détresse ou vulnérable. Il est important de noter qu'aucun don matériel ne sera accepté à la municipalité. Les personnes désirant contribuer aux efforts de rétablissement des victimes sont encouragées à faire un don à la Croix-Rouge Canadienne.

Enfin, la municipalité de Pontiac invite la population à la prudence et souhaite rappeler que de l'eau potable est disponible à la municipalité de Pontiac pour les sinistrés durant les heures de bureau régulières.